

La Question: Le Noble Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a-t-il présenté de ceux qui comme la Référence et la Source Scientifique, après lui même

<"xml encoding="UTF-8?>

La Question: Le Noble Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a-t-il présenté de ceux qui comme la Référence et la Source Scientifique, après lui même ?

La Réponse: Ce que la Référence et la Source Scientifique, après le décès du Noble Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), est-il incarné sur les Saints Imams d'Ahl-Ul-Bayt (que la paix soit sur lui) ou sur les autres ? Et est-ce qu'il est le devoir de chaque musulman, à chaque temps et à chaque lieu, est-il de s'attacher aux Saints Imams d'Ahl-Ul-Bayt (que la paix soit sur lui) comme l'un des deux « Thaqlayn » (les deux Poids), ou de s'attacher aux autres ? Cette discussion, c'est nouveau et digne de réflexion pour toujours.

Par fermer les yeux sur ce que, dans le Jour de Ghadîr, le Messager d'Allah (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a nommé l'Imam 'Ali (que la paix soit sur lui) et ses Ahl-Ul-Bayt comme le guide et le gouvernement, à un jour que les musulmans n'ont pas eu aucun ombre autre que le soleil, et a mis son Autorité comme le troisième fondement après l'Unicité et la Résurrection, on dit que : Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), a averti toujours parmi les ignorants et les a invité pour s'attacher au Livre d'Allah et Sa Famille. Cela explicite que la Référence et la Source Scientifique, en ajoutant au guide politique, c'est exclusif aux Saints Imams d'Ahl-Ul-Bayt (que la paix soit sur lui), et les musulmans doivent se référer en eux dans les événements religieux et tout ce qui est relié à leur Religion.

Afin de devenir claire de certaines paroles du Noble Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), nous mentionnons certains des Hadiths, ci-après :

1) Le Hadith al-Thaqlayn

Les auteurs des Livres Sîhâh et Musnads ont cité du Messager d'Allah (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), qu'il a dit :

« Ô le Peuple ! Je vous laisse les Thaqualayn (les deux Poids) : Le Livre d'Allah et ma Famille, les Gens de ma Maison. Tant que vous vous y attacherez, vous ne serez jamais égarés. »

Et il a dit à un autre lieu :

« Ô le Peuple ! Je vous laisse les Thaqualayn (les deux Poids), tant que vous vous y attacherez, vous ne serez jamais égarés : le premier est le Livre d'Allah, qu'il est une chaîne tiré du ciel à la terre, et la deuxième est ma Famille. Ils ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils viennent vers mois près du Bassin de Kowsar. Regardez donc bien vous les traiterez après moi. »

Ce hadith est raconté par les diverses chaînes de transmission.

Le Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), cette parole pour certains de fois : Au retour de Tâ'îf, au jour de 'Arafah dans le Pèlerinage d'adieu, au jour de Ghadîr Khumm, en haut de son chaire à Médine et dans son chambre aux jours de la maladie, alors que la chambre a été plein de la foule. Personne n'a pas aucun de doute à être sain (çahîh) de ce hadith, excepté la personne ignorante ou ennemi. Ce hadith est raconté par les diverses chaînes de transmission, de la part d'environ de 20 Compagnons du Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille). (1)

L'attention sur ce hadith, montre l'inaffabilité de la Noblesse Famille du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), parc que la Famille (les Gens de la Maison du Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille)) est devenu égal avec le Saint Coran et ils ne se sépareront pas jamais. Il est évident que le Saint Coran, est un Livre que aucune faux ne l'atteint pas, donc comment est-il possible que les pareils et les égaux du Saint Coran, vont-ils vers l'erreur et la faute dans la parole, le décret, le jugement et la confirmation ? De ne pas séparer le Saint Coran avec la Famille Prophétique jusqu'au jour de la Résurrection, c'est un témoin de l'inaffabilité des Saints Imams d'Ahl-Ul-Bayt (que la paix soit sur lui) dans leurs paroles et dans leurs Récits. En outre, ce hadith dit que : Celui qui s'attache à la Famille Prophétique ne sera pas égaré jamais. Par conséquence, s'ils ne sont pas infaillibles de l'erreur et la faute, comment n'est-il pas égaré, celui qui s'y attache ?

2) Le Hadith al-Safînah.

Les raconteurs des hadiths ont raconté du Saint Prophète (que le salut de Dieu soit sur lui et sur sa Famille), qu'il a dit : « En vérité, mes Ahl-Ul-Bayt (les membres de ma Famille) sont comme l'Arche de Noé : ceux qui y sont entrés furent sauvés du Déluge, et ceux qui l'ont quitté, ont été noyés et ont péri. » (2)

Sa Sainteté a comparé Sa Famille en l'Arche de Noé, à ce que, ceux qui se sont les référés dans la Religion et dans ses Fondements et ses Branches, seront sauvés du Châtiment de l'Enfer et ceux qui les quittent, sont semblable à ce qui s'est réfugié auprès d'un montagne du Déluge de Noé affin d'être gardé du Châtiment Divin, avec cette différence qu'il a été péri noyé et ce dernier sera brûlé dans le feu divin.

Ibn Hajar a dit : La raison de leur comparer à l'Arche, c'est que celui qui les aime et les loue et pour remercier des abondances de Dieu, suivre les méthodes des érudits et des savants de cette Famille, il sera sauvé de l'égarement et de la déviation, et celui le quitte, il sera noyé et péri. (3)

Notes

1) Il est suffisant que : « Al-Dâr al-Taqrib Bayn al-Madhâhib al-Islâmiyah » par la publication d'un livre, a été mentionné tous les documents de Ce Hadith. Y compris, Çahih de Moslem, Vol. 7, P. 122 ; Sunan de Tîrmithî, Vol. 2, P. 207 ; Musnad de Ahmad, Vol. 3, P. de 17 à 26 et 59 et aussi Vol. 5, P. 182 et 189 ; et Mîr Hâmed al-Hussain a recueilli les documents de ce hadith dans le sixième volume de son livre (Abaqât).

2) Voir Qâyat al-Marâm de Bahrânî, P. 417-434 ; Al-Moraje'ât, la lettre 8.

.3) Les aspects des Croyances Chiites, P. 231